

PARCOURS 3 ET AUTRES SYSTÈMES D'INFORMATION

NOUVEAUTÉS DE NOVEMBRE 2010

Bonjour à toutes et à tous,

Comme l'an dernier, la fin de l'année 2010 va être l'occasion de changements et de nouveautés dans notre système d'information.

Nous souhaitons par cet envoi vous informer le plus complètement possible sur ces modifications et leurs implications dans le fonctionnement des Missions Locales.

I – Évolutions nationales

Comme vous le savez, deux fois par an est planifiée la livraison de deux versions de Parcours 3 incluant les corrections de « bugs », la mise à jour des tables, la prise en compte des évolutions demandées par le réseau ou l'État.

Nous exploitons actuellement la version 2.2 qui a notamment permis la mise à jour du ROME V2 en ROME V3.

La mise en production de la version 2.3 est prévue pour le mois de Novembre 2010 et devrait comporter les changements suivants :

- Mise en œuvre du Revenu Contractualisé d'Autonomie (R.C.A. précédemment dénommé G.R.C.)
- Remplacement de la liste déroulante « Zone Prioritaire » par une série de six cases à cocher et des règles de gestion associées (ZUS, ZRR, ZFU, ZRU, CUCS, Zone Non Prioritaire). Cette évolution est destinée à préparer le déploiement de la géo-localisation dans Parcours.
- Création d'un système d'échange d'information avec les systèmes de l'Éducation Nationale.

En ce qui concerne « l'interconnexion » avec les systèmes de l'Éducation Nationale, il est nécessaire de préciser que cette dernière fonctionnalité sera transparente pour les Missions Locales et sera mise en œuvre avant la livraison de la nouvelle version.

Les principes de fonctionnement retenus pour ce nouvel échange automatique d'information sont les suivants :

1^{ère} étape : à partir du 15 Octobre, mise en service d'un comparateur de listes entre les services de l'EN et ceux du ministère de l'Agriculture pour un dé doublonnage. A partir de la fin de l'année (sans doute le mois

de Novembre) ce comparateur devrait être étendu aux CFA qui de fait seront considérés comme partie intégrante du système de formation initiale.

2^{ème} étape : transmission automatique de cette liste à Parcours 3. Un traitement informatique transparent pour les structures permettra alors au réseau de donner deux informations :

- 1° jeune connu dans la structure (communication du siège de la ML, du lieu de rattachement éventuel du jeune, statut en cours du dossier - veille ou actif -)
- 2° jeune accompagné (jeune en CIVIS ou PPAE)

3^{ème} étape : transmission de la liste restante des jeunes sans solution aux plateformes de décrochage pour traitement. Ce processus d'échange devrait avoir lieu quatre fois par an.

Parallèlement les grands chantiers de Parcours se poursuivent et plus particulièrement la rédaction de la nouvelle charte nationale de saisie.

II – Évolutions régionales

>>>> Changement de libellés des rubriques régionales

Le groupe régional Parcours 3 lors de sa réunion du 25 Juin dernier a étudié à la demande de plusieurs Missions Locales, la possibilité de rendre plus lisible les rubriques régionales de propositions.

A l'issue des réflexions, il a été proposé de simplifier le libellé de ces propositions en supprimant la mention du rattachement à un acte de service national et, autant que possible, écrire en entier les termes qui composent la rubrique. De fait des libellés comme « F - MER Qual - Action collective qual CR » deviendront « F - MER Formation Action collective qual CR »

Vous trouverez dans l'annexe 1 ci jointe la liste des rubriques régionales ainsi modifiées. Cette modification sera active à compter du 02 Novembre 2010.

>>>> Désactivation de rubriques

Toujours dans le cadre de sa dernière réunion et de l'étude des rubriques régionales, le groupe Parcours 3 a constaté que certaines propositions étaient peu voire pas utilisées ou que l'évolution des dispositifs nécessitaient la désactivation de rubriques.

Ainsi, il a été décidé de masquer la rubrique relative à l'action Jeunes Métiers Europe de JEMRA et de regrouper l'ensemble des propositions de mobilité européenne de cet acteur sous le nouveau libellé MER JEMRA Europe.

De même prenant acte de la disparition des actions PPCA et du SOP de l'AFPA, ces deux propositions seront inactivées.

>>>> Création de nouvelles rubriques

Enfin, et pour répondre aux besoins exprimés par les Missions Locales, le groupe des référents a acté la création de six nouvelles rubriques régionales portant sur le service civique, les expérimentations en matière d'aide au permis (cf infra), la création d'activité ou pour tenir compte des nouveaux dispositifs liés à la réorganisation de l'AFPA.

Sur ce dernier point et l'utilisation de ces rubriques durant la phase de saisie, nous vous renvoyons en annexe 3 au tableau d'aide à la saisie des formations qui a été actualisé.

>>>> Expérimentation sur la mobilité

Comme vous le savez sans doute, les Missions Locales peuvent momentanément faire bénéficier les jeunes qu'elles suivent d'aides financières spécifiquement ciblées sur le passage du permis du conduire.

Quelques Missions Locales bénéficient du financement « Hirsch », les autres pouvant mobiliser le fond mis en place par la DIRECCTE.

Sans rentrer dans les modalités spécifiques de prescription, nous vous indiquons que nous allons devoir assurer via Parcours 3, une évaluation de ces actions expérimentales.

Vous trouverez donc en annexe 2, une charte de saisie spécifique sur ces expérimentations.

>>>> Contrôle de cohérence

Dans la phase de préparation des dialogues de gestion, les Directions des Missions Locales reçoivent un tableau de bord des Indicateurs d'Observation (IO). Ce document comporte un indicateur « 411 » intitulé « Part des dossiers comportant au moins une erreur de saisie ».

Vous avez été nombreuses et nombreux à souhaiter disposer d'une requête locale vous permettant de recalculer la valeur de cet indicateur sans attendre les communications de l'Assistance Technique. Cette requête a été développée et sera donc mise à votre disposition dès la dernière semaine d'Octobre.

III – Autres systèmes d'information

>>>> ROSACE

Le C.N.M.L. nous a récemment fait savoir que devant les demandes répétées de Pôle Emploi d'une part, et les critiques émises par tous les prescripteurs vis-à-vis du fonctionnement du « kit prescripteur » d'autre part, la DIRECCTE a accepté de déployer en Rhône Alpes, le système d'information ROSACE pour la prescription des actions « Compétences Clés ».

Les Missions Locales ont donc été destinataires de leur code et de leur mot de passe unique permettant la prescription dématérialisée. La mise en service de ROSACE en Rhône Alpes a été réalisée le lundi 06 Septembre 2010.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons l'adresse de ROSACE : <http://www.rosace.travail.gouv.fr/>

Assistance Technique Régionale Parcours

Animation Régionale des Missions Locales
de Rhône Alpes
10 Quai Jean MOULIN
69001 LYON
04.72.98.24.78 / 04.72.98.24.79
assistance.technique@missions-locales.org

>>>> RDVA (Rendez vous Activités)

Ce système d'information est un outil de planning en ligne des salariés de Pôle Emploi et va désormais être accessible aux Missions Locales.

Avec la mise en place de la POPS une double saisie va s'imposer. Le conseiller qui orientera une ou un jeune vers cette prestation devra donc acter sa proposition dans P3 à l'aide de la nouvelle rubrique mais également proposer, via RDVA, une date d'entretien avec la cellule d'orientation de Pôle Emploi.

Une procédure de fonctionnement spécifique a été établie conjointement avec les services régionaux de Pôle Emploi. Vous la trouverez en annexe 4.

LISTE DES NOUVEAUX LIBELLÉS DES RUBRIQUES REGIONALES DE P3

Ancien Libellé	Nouveau Libellé
AE - Dem Fin - CARED au féminin	AE - CARED au féminin
AE - Dem Fin - FIPJ	AE - FIPJ
AE - Info et conseil - Suivi en entreprise	AE - Suivi en entreprise
AE - MER Offre autre - JEMRA Emploi saisonnier	AE - MER JEMRA Emploi saisonnier
AE - MER Offre autre - JEMRA Europe DImm	AE - MER JEMRA Europe
AE - MER Offre autre - OE CARED	AE - MER Offre autre - OE CARED
	AE - MER Service Civique
AE - MER Presta Eval - Plateforme Vocationnelle	AE - MER Plateforme de Vocation
C - Dem Fin - FIPJ	C - FIPJ
	C - Orientation Permis DIRECCTE
	C - Orientation Permis Hirsch
C - Orient DP - SVE Service Volontaire Européen	C - Orient DP - SVE Service Volontaire Européen
F - Dem Fin - FIPJ	F - FIPJ
F - IC - Bilan final de formation	F - Bilan final de formation
F - IC - Bilan intermédiaire de formation	F - Bilan intermédiaire de formation
F - MER AE - Entreprise d'entraînement pédagogique	F - MER Entreprise d'Entraînement Pédagogique
F - MER AE - JEMRA - Jeune Métier Europe	F - MER AE - JEMRA - Jeune Métier Europe
F - MER AE - SEP	F - MER SEP
F - MER Insert - AFPA PPCA	F - MER Insert - AFPA PPCA
F - MER Insert - AGEFIPH	F - MER Formation AGEFIPH
F - MER Insert - AOF CR	F - MER Formation AOF CR
F - MER Insert - Compétences clés	F - MER Formation Compétences clés Etat
F - MER Insert - EPIDE	F - MER EPIDE
F - MER Qual - Action collective qual CR	F - MER Formation Action collective qual CR
F - MER Qual - Action hors CR (fin et territ)	F - MER Formation Action hors fin et territ
F - MER Qual - Action hors financ CR	F - MER Formation Action hors financement CR
F - MER Qual - Action individuelle CR	F - MER Qual - Action individuelle CR
F - MER Qual - Action prom Social et pro CR	F - Formation Action PSP CR
	F - MER Formation AFPA
F - MER Qual - CAF	F - MER Formation CAF
F - MER Qual - POLE EMPLOI	F - MER Formation POLE EMPLOI
L - Dem Fin - FIPJ	L - FIPJ
LSC - Dem Aide Mob - Bons Transp Illico Solidaire	LSC - Bon de Transport Illico Solidaire
LSC - Dem Fin - FIPJ	LSC - FIPJ

Assistance Technique Régionale Parcours

LSC - Mobilité Carte Illico Solidaire	LSC - Carte Illico Solidaire
LSC - Mobilité M RA	LSC - Carte M RA
PP - Dem Fin - FIPJ	PP - FIPJ
PP - IC Eval - VAE	PP - Information VAE
PP - MER Presta Eval - Bilan aide insertion profes	PP - Bilan aide insertion professionnelle
PP - MER Presta Eval - Bilan aide soutien indiv	PP - Bilan aide soutien individuel
PP - MER Presta Eval - Bilan analyse situ partagée	PP - Bilan analyse situation partagée
PP - MER Presta Eval - Bilan compétences	PP - Bilan de compétences
PP - MER Presta Eval - Bilan validation de projet	PP - Bilan validation de projet
	PP - MER Diagnostic Création Activité
PP - MER Presta Eval - ECCP	PP - MER ECCP
PP - MER Presta Eval - EMT	PP - MER EMT
PP - MER Presta Eval - Immersion CUI	PP - MER Immersion CUI
PP - MER Presta Eval - Mini stage	PP - MER Mini stage
PP - MER Presta Eval - PMP	PP - MER PMP
PP - MER Presta Eval - VAE	PP - MER VAE
	PP - MER POPS
PP - MER Presta Orient Prof - S2 SOP AFPA	PP - MER Presta Orient Prof - S2 SOP AFPA
S - Dem Fin - FIPJ	S - FIPJ
S - Dem Visite Med - Orientation Bilan de santé	S - Orientation Bilan de santé

Nota : les rubriques surlignées en jaune vont être créées à partir du mois de Novembre 2010, celle en grisée seront désactivées à la même date.

Nota 2 : les rubriques relatives aux bilans de compétences devraient connaître une évolution à la fin de l'année 2010. En effet, le Conseil Régional en partenariat avec la Fédération Rhône Alpes des CIBC réfléchit actuellement à une modification du cadre du fonctionnement et de la prescription des différentes formes de bilans.

CHARTRE DE SAISIE RELATIVE AUX EXPÉRIMENTATIONS DE FINANCEMENTS DU PERMIS DE CONDUIRE

« C - ORIENTATION PERMIS HIRSCH »

Lors de la proposition, le conseiller va utiliser la nouvelle rubrique C – Orientation Permis Hirsch

Code :

Libelle :

Description :

Categorie :

Statut : Actif Inactif

Modalité : MER Emploi MER Formation Autre

MER Entreprise : Non Oui

Utilisation : Contexte Proposition

Financeurs :

Acte de service régional :

Dispositif national :

Vie sociale	Citoyenneté	Information et conseil	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
		Intermédiation jeune/organisme	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
		Demande d'aides financières	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
		Orientation vers un service, un partenaire	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
		Conseil sur l'accès aux droits	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
		Orientation vers un dispositif/programme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>

Pour le suivi de la proposition il utilisera les états :

Assistance Technique Régionale Parcours

Animation Régionale des Missions Locales
de Rhône Alpes
10 Quai Jean MOULIN
69001 LYON
04.72.98.24.78 / 04.72.98.24.79
assistance.technique@missions-locales.org

Abandonné	Avant l'entrée dans le programme
Prescrit	Etat initial
Refus commission	Refusé pour l'expérimentation par référent mobilité ou commission interne à la ML
Refus jeune	Le jeune exprime son refus
Refus tiers	Non tiré au sort par la randomisation (groupe témoin)
Réalisé	Le jeune entre dans le programme

Programme :

Pour ceux tirés au sort par la randomisation pour bénéficier de la bourse (groupe test)

Création d'un programme

Code : R2 Libellé : PERMIS HIRSCH

Type : Local

Actif : Oui Non

Possibilité de suspension : Oui Non

Suivi de versements : Oui Non

Entrées / Sorties Multiples : Oui Non

Date d'entrée obligatoire : Oui Non

Date d'initialisation obligatoire : Oui Non

Période : 24 Nb. Période : 1 Durée : 24 mois

Extension :

Type d'appui : Appui ponctuel

Groupe :

Groupe :

Entrée autorisée : Oui Non

Tables de référence :

Motif de sortie :

- Obtention du permis
- Abandon
- Décès
- Déménagement

Assistance Technique Régionale Parcours

Animation Régionale des Missions Locales
de Rhône Alpes
10 Quai Jean MOULIN
69001 LYON
04.72.98.24.78 / 04.72.98.24.79
assistance.technique@missions-locales.org

Procédure de saisie :

Le conseiller saisie sa proposition à l'aide de la rubrique : C - ORIENTATION PERMIS HIRSCH et en effectue le suivi suivant les différents cas.

Si le jeune entre dans l'expérimentation le conseiller réalise la proposition et saisi le programme.

Si le jeune entre « dans la base témoin » le conseiller renseigne « refus tiers » ET NE SAISI PAS le programme.

« C - ORIENTATION PERMIS DIRECCTE »

Code : R74

Libelle : C - Orientation Permis D

Description : Proposition de l'aide financière de la DIRECCTE pour le passage du permis du conduire

Categorie : Non précisé

Statut : Actif Inactif

Modalité : MER Emploi MER Formation Autre

MER Entreprise : Non Oui

Utilisation : Contexte Proposition

Financeurs :

Acte de service régional :

Dispositif national :

Vie sociale	Citoyenneté	Information et conseil	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
		Intermédiation jeune/organisme	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
		Demande d'aides financières	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
		Orientation vers un service, un partenaire	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
		Conseil sur l'accès aux droits	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/>
		Orientation vers un dispositif/programme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="radio"/>

Les principes énoncés pour la saisie de l'aide au permis Hirsch demeurent valides cependant le conseiller utilisera dans ce cas la rubrique C – Orientation Permis DIRECCTE et le programme PERMIS DIRECCTE élaboré sur les mêmes bases que le programme PERMIS HIRSCH.

TABLEAU D'AIDE A LA SAISIE DES FORMATIONS DANS PARCOURS 3

ACTION	PROPOSITION	CODE RUBRIQUE REGIONALE	SITUATION					
			CATEGORIE	TYPE SITUATION	RUBRIQUE REGIONALE	CODE RUBRIQUE REGIONALE	OF + INTITULE	CODE ORGANISME (BASE PARCOURS)
AOF	F - MER Formation AOF CR	R49	Formation	Conseil Régional	F - MER Formation AOF CR	R49	Base CARIF (chercher le vrai OF et le vrai intitulé)	
MOBILISATION HORS FINANCEMENT REGION	-		Formation	DIVERS	-		Base Parcours - OF : ETABLISSEMENT GENERIQUE - Intitulé : ACTION GENERIQUE NON QUALIFIANTE	R3426 Action R9308
CONVENTIONS COLLECTIVES REGION	F - MER Formation Action collective qual CR	R9	Formation	Conseil Régional	F - MER Formation Action collective qual CR	R9	Base CARIF (chercher le vrai OF et le vrai intitulé)	
CONVENTIONS INDIVIDUELLES REGION	F - MER Qual - Action individuelle CR	R8	Formation	Conseil Régional	F - MER Qual - Action individuelle CR	R8	Base Parcours - OF : ETABLISSEMENT GENERIQUE - Intitulé : 22 domaines métiers	R3426
PROMOTION SOCIALE & PROFESSIONNELLE	F - MER Formation Action PSP CR	R11	Formation	Conseil Régional	F - MER Formation Action PSP CR	R11	Base CARIF (chercher le vrai OF et le vrai intitulé)	
ENTREPRISE D'ENTRAINEMENT PEDAGOGIQUE	F - MER Entreprise d'Entraînement Pédagogique	R5	Formation	Conseil Régional	F - MER Entreprise d'Entraînement Pédagogique	R5	Base CARIF (chercher le vrai OF et le vrai intitulé)	
BILAN DE COMPETENCES	PP - Bilan aide insertion professionnelle PP - Bilan aide soutien individuel PP - Bilan analyse situation partagée PP - Bilan de compétences PP - Bilan validation de projet	R53 R29 R28 R26 R27	AUCUNE SITUATION SPECIFIQUE POUR LES BILANS (saisir la situation actuelle du jeune) (Lorsque le jeune a commencé le Bilan, l'état de la MER sera saisi « réalisé »)					
CAF	F - MER Formation CAF	R65	Formation	CAF	F - MER Formation CAF	R65	Base CARIF (chercher le vrai OF et le vrai intitulé)	
Financement ASSEDIC / POLE EMPLOI	F - MER Formation POLE EMPLOI	R58	Formation	DIVERS	F - MER Formation POLE EMPLOI	R58	Base CARIF (chercher le vrai OF et le vrai intitulé)	
							Sinon base Parcours - OF : ETABLISSEMENT GENERIQUE - Intitulé : 22 domaines métiers	R3426
ACTIONS financées AGEFIPH	F - MER Formation AGEFIPH	R57	Formation	DIVERS	F - MER Formation AGEFIPH	R57	Base Parcours - OF ETABLISSEMENT GENERIQUE - Intitulé : 22 domaines métiers	R3426
Actions de F° non financées par le Conseil Régional, mais se déroulant en Rhône-Alpes (autofinancement, CIF CDD)	F - MER Formation Action hors financement CR	R68	Formation	DIVERS	F - MER Formation Action hors financement CR	R68	Base CARIF (chercher le vrai OF et le vrai intitulé)	
							Sinon base Parcours - OF ETABLISSEMENT GENERIQUE - Intitulé : 22 domaines métiers	R3426

Idem ci-dessus mais HORS Région Rhône Alpes	F - MER Formation Action hors fin et territ CR	R67	Formation	DIVERS	F - MER Formation Action hors fin et territ CR	R67	Base Parcours - OF ETABLISSEMENT GENERIQUE - Intitulé : 22 domaines métiers	R3426	
COMPETENCES CLES	F - MER Formation Compétences clés Etat	R69	Formation	DRTEFP autres formations	F - MER Formation Compétences clés Etat	R69	Base Parcours, rechercher l'intitulé exact par %comp%cle% et sélectionner l'organisme visé		
FINANCEMENT AFPA	F - MER Formation AFPA	R76	Formation	AFPA (Stage AFPA structure)	F - MER Formation AFPA	R76	Base CARIF (chercher le vrai OF et le vrai intitulé) Sinon base Parcours - OF ETABLISSEMENT GENERIQUE - Intitulé : 22 domaines métiers		
AFPE / APR	F - MER Formation POLE EMPLOI	R58	Formation	DIVERS	F - MER Formation POLE EMPLOI	R58	Base Parcours - OF ETABLISSEMENT GENERIQUE Intitulé : A F P E	R3426 Action R9309	
CNED	F - MER Formation Action hors fin et territ CR	R67	Formation	DIVERS	F - MER Formation Action hors fin et territ CR	R67	Base Parcours - OF CNED - Intitulé : ENSEIGNEMENT A DISTANCE	R1988	
Ecole de la deuxième chance	F - MER Formation Action hors financement CR	R68	Formation	DIVERS	F - MER Formation Action hors financement CR	R68	Base Parcours - OF : ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE - Intitulé : PARCOURS ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE	R3948	
Lycée de la deuxième chance	F - MER Formation Action hors financement CR	R68	Formation	DIVERS	F - MER Formation Action hors financement CR	R68	Base Parcours - OF : ETABLISSEMENT GENERIQUE - Intitulé : PARCOURS LYCEE DE LA DEUXIEME CHANCE	R3426 Action R9232	
Contrat d'Accueil et d'Intégration	F - MER Formation Action hors financement CR	R68	Formation	DIVERS	F - MER Formation Action hors financement CR	R68	Base Parcours - OF : ANAEM - Intitulé : CONTRAT ACCUEIL INTEGRATION	R3914 Action R8838	
EPIDE	F - MER EPIDE	R59	Formation	DIVERS	F - MER EPIDE	R59	Base Parcours - OF : ETABLISSEMENT PUBLIC INSERTION DE LA DEFENSE EPIDE - Intitulé : Q DISPOSITIF NOUVELLE CHANCE	R3636	
EMT / EMTPE	PP - MER EMT	R48	Immersion Entreprise	EMT / EMTPE	PP - MER EMT	R48	Renseigner le métier évalué		
ECCP	PP - MER ECCP	R60	AUCUNE SITUATION POUR LES ECCP (Lorsque le jeune a commencé l'ECCP, l'état de la MER sera saisi « réalisé »)						
IMMERSION CAE-P	PP - MER Immersion CUI	R70	Immersion Entreprise	IMMERSION CUI CAE-P	PP - MER Immersion CUI	R70	Renseigner le métier évalué		
PMP (immersion CIVIS)	PP - MER PMP	R64	Immersion Entreprise	PMP	PP - MER PMP	R64	Renseigner le métier évalué		
MINI STAGE	PP - MER Mini stage	R22	Immersion Entreprise	Dispositif Régional	PP - MER Mini stage	R22	Renseigner le métier évalué		
SEP	F - MER SEP	R4	Immersion Entreprise	Dispositif Régional	F - MER SEP	R4	Renseigner le métier exercé		
MGIEEN	En fonction de votre offre de services locale		Scolarité	MGIEEN	En fonction de votre offre de service locale		Base Parcours - OF : ETABLISSEMENT GENERIQUE - Intitulé : MOB ACCUEIL ET REMOBILISATION EX CIPPA ou Q QUALIFICATION ET INSERTION EX MOREA	R3426 Action R3256 Ou Action R3257	
Retour Form Initiale	-		Scolarité	Retour Form Initiale	-		-		
Scolarisé	-		Scolarité	Scolarisé	-		-		
ALTERNANCE	Rien		Contrat en Alternance	Contrat d'Apprentissage Contrat de Professionnalisation	Rien		Base Parcours - OF : ETABLISSEMENT GENERIQUE - Intitulé : CONTRAT D'APPRENTISSAGE ou CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	R3426 Action R9310 Ou Action R9311	
CARED Créer un Programme CARED qui démarre le même jour que la 1ère étape			Saisir les vraies situations successives et réaliser les propositions						
POPS	PP - MER POPS	R71	AUCUNE SITUATION POUR LES POPS (Lorsque le jeune a commencé la POPS, l'état de la MER sera saisi "réalisé")						

A l'attention des Missions locales Rhône-Alpes

Lyon, le 17 juin 2010

Pôle emploi Rhône-Alpes

Dossier suivi par : Antoine SCARDAMAGLIA (DAP – Service Orientation)

Objet : Prescription de la POPS par les conseillers Missions locales

La Prestation d'Orientation Professionnelle Spécialisée (POPS) est une prestation interne de Pôle Emploi. Elle vise à aider un demandeur d'emploi à identifier et construire un projet de formation et /ou de mobilité professionnelle en phase avec son projet professionnel (PPAE).

Le déploiement de la POPS, prestation nouvelle dans l'offre de services de Pôle Emploi, découle de la décision de l'Etat de transférer, de l'AFPA vers Pôle Emploi, la mission d'orientation des demandeurs d'emploi vers la formation. L'AFPA, parallèlement, développe son propre dispositif d'accueil et de sécurisation de parcours. Par le moyen de l'Extranet CERISE, elle ouvre son offre de formation à l'inscription directe. Ainsi, un conseiller de Mission Locale et un jeune ayant défini, ensemble, un projet de formation suffisamment étayé, pourront facilement et directement effectuer une mise en relation.

D'une durée de 3 à 6 heures sur une période pouvant aller jusqu'à 6 semaines, la POPS comprend 3 phases:

1. Entretien de confirmation du besoin de formation et de contractualisation
2. Construction du parcours de formation
3. Conclusion et définition détaillée du parcours

Elle est mise en œuvre par les psychologues du travail de Pôle Emploi, au sein des Equipes d'Orientation Spécialisées (EOS), sur prescription des conseillers de Pôle Emploi et de ses co-traitants (Missions Locales et Cap Emploi).

Il est convenu avec l'Union Régionale des Missions Locales (Rhône-Alpes) de respecter les modalités de mise en œuvre suivantes :

○ **Public pouvant bénéficier de la prestation**

L'inscription comme demandeur d'emploi est nécessaire pour bénéficier de la POPS. Sont concernés les jeunes suivis dans le cadre de la co-traitance et/ou suivis dans le cadre du programme CIVIS.

Pôle emploi Rhône-Alpes – 92 Cours Lafayette – 69 434 Lyon Cedex 3

Assistance Technique Régionale Parcours

Animation Régionale des Missions Locales
de Rhône Alpes
10 Quai Jean MOULIN
69001 LYON
04.72.98.24.78 / 04.72.98.24.79
assistance.technique@missions-locales.org

○ Modalités de prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous pour le 1^{er} entretien s'effectue par le moyen de l'appliquetif RDVA (Rendez-vous Activités). Cette modalité suppose que soit établi un processus concerté entre la Mission Locale et le site Pôle Emploi de proximité qui dispose de l'appliquetif : il appartiendra au Référent Formation de la Mission Locale, ou à l'agent détaché Pole emploi auprès de la Mission Locale, de recueillir les besoins au sein de sa propre structure et de se mettre en relation avec son correspondant du site Pôle Emploi de proximité. Ils effectueront, sur l'appliquetif, la prise de rendez-vous.

Les rendez-vous seront mis à disposition, par le moyen de RDVA, selon une volumétrie définie par l'échelon régional de Pôle emploi (Cf. annexe). Les plages d'entretien seront mises à disposition, par chaque EOS, à l'ensemble des Missions Locales qui lui sont géographiquement rattachées. Il appartiendra aux Missions Locales concernées de définir entre elles les modalités de répartition et de régulation de ces rendez-vous.

○ Modalités de déroulement de la prestation

Le jeune demandeur d'emploi sera reçu, pour un 1^{er} entretien, par le/la psychologue du travail qui l'accompagnera jusqu'à l'issue de la prestation. Dans le cadre de cet entretien seront définis le contenu et les modalités de poursuite du service (entretiens suivants, évaluations, etc.) en fonction des besoins repérés.

La POPS est mise en œuvre dans les locaux de l'EOS. L'organisation et la mobilisation des moyens nécessaires à sa bonne réalisation ne permettent pas d'en envisager une mise en œuvre délocalisée.

Des services associés sont en cours d'étude et viendront enrichir le champ de la POPS. Parmi eux, l'atelier « Décider de se former », destiné à aider un demandeur d'emploi à réfléchir aux conditions de son engagement dans une étape de formation, pourrait être mobilisable en plus grande proximité des territoires pour lesquelles l'éloignement de l'EOS constituerait un obstacle majeur à l'accès à la prestation. Le repérage de ces territoires ainsi que les modalités de délocalisation de l'atelier ferait, le moment venu, l'objet d'une concertation particulière.

○ Modalités de retour à l'issue de la prestation

Le service rendu au demandeur d'emploi inclut la prescription du parcours construit et la mise en relation avec l'organisme de formation qui le réalise. Les conclusions et le plan d'actions établis au cours de la POPS sont consignés dans un document à destination du bénéficiaire et du conseiller prescripteur.

○ Volumétrie

La volumétrie est définie par l'échelon régional de Pôle Emploi en tenant compte des besoins des territoires (Cf. annexe)

La répartition définit des volumes alloués à Pôle Emploi et à chacun des co-traitants.

Pôle emploi Rhône-Alpes – 92 Cours Lafayette – 69 434 Lyon Cedex 3

Assistance Technique Régionale Parcours

Animation Régionale des Missions Locales
de Rhône Alpes
10 Quai Jean MOULIN
69001 LYON
04.72.98.24.78 / 04.72.98.24.79
assistance.technique@missions-locales.org

La POPS est nouvelle et nécessite, pour être prescrite de façon pertinente, d'être connue, dans ses objectifs et ses modalités, des conseillers des Missions Locales. Une communication sera effectuée selon les modalités suivantes :

- Diffusion d'une documentation à l'ensemble des Missions Locales de la région,
- Présentation, à l'échelon régional, de la POPS aux Référents Formation des Missions Locales,
- Interventions locales auprès des Référents Formation et/ou des conseillers, selon des modalités à adapter en fonction des besoins,

Le démarrage des prescriptions et de la mise en œuvre des prestations s'effectuera selon un calendrier tenant compte de l'état d'avancée des travaux d'installation des EOS.

**Antoine SCARDAMAGLIA,
Responsable service Orientation**